

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11
Produits et charges par projets	Annexe

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Société réseau santé Alberta

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Société réseau santé Alberta, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Société réseau santé Alberta au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Continuité d'exploitation

Nous attirons votre attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que la Société a accumulé un déficit de revenus par rapport aux charges de 45 015 \$ au cours des derniers exercices et qu'au 31 mars 2026, son passif courant excède son actif courant de 17 155 \$. Ces éléments, ainsi que d'autres points mentionnés dans la note 2, révèlent l'existence d'une incertitude significative susceptible de remettre sérieusement en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Responsabilité de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.



- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Notre conclusion s'appuie sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
9 juin 2026

Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
PRODUITS		
Gouvernement de l'Alberta	\$ 2,141,471	\$ 1,481,003
Société Santé en Français	294,010	462,250
Intérêts	27,081	11,520
Amortissement des apports reportés (Note 9)	25,650	16,241
Commandites	3,250	-
Services offerts	<u>-</u>	<u>675</u>
	<u>2,491,462</u>	<u>1,971,689</u>
CHARGES		
Subventions (Note 10)	975,952	995,000
Salaires et charges sociales	850,052	537,922
Honoraires	428,897	227,794
Loyer et services publics (Note 12)	61,355	37,170
Frais de déplacement	39,944	40,127
Formation pratique	30,353	563
Frais d'activités	28,630	19,324
Frais de publicité et promotion	27,434	32,203
Amortissement des immobilisations corporelles	27,003	16,981
Frais de bureau	21,327	21,159
Frais professionnels	19,374	30,644
Télécommunications	11,482	9,459
Cotisations et abonnements	10,648	2,384
Assurances	3,211	2,060
Intérêts bancaires	<u>815</u>	<u>477</u>
	<u>2,536,477</u>	<u>1,973,267</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ (45,015)</u>	<u>\$ (1,578)</u>

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

ACTIF NET	Investi en <u>immobilisations</u>	Grevé <u>d'affectation</u>	Non grevé <u>d'affectation</u>	Total <u>2026</u>	Total <u>2025</u>
Solde, au début de l'exercice	\$ 4,477	\$ -	\$ 27,168	\$ 31,645	\$ 33,224
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(1,353)</u>	<u>-</u>	<u>(43,662)</u>	<u>(45,015)</u>	<u>(1,578)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>\$ 3,124</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ (16,494)</u>	<u>\$ (13,370)</u>	<u>\$ 31,646</u>

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2026

ACTIF		2026	2025
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse (Note 5)	\$	1,464,699	\$ 1,112,529
Comptes à recevoir		2,000	239
TPS à recevoir		15,544	12,857
Frais payés d'avance		<u>5,708</u>	<u>6,543</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME		1,487,951	1,132,168
PARTS SOCIALES - SERVUS CREDIT UNION		661	634
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)		<u>70,272</u>	<u>90,148</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$	<u>1,558,884</u>	<u>1,222,950</u>
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$	54,530	\$ 145,324
Salaires et cotisations sociales à payer		114,186	25,322
Revenus reportés (Note 8)		<u>1,336,390</u>	<u>934,988</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME		1,505,106	1,105,634
APPORTS REPORTÉS (Note 9)		<u>67,148</u>	<u>85,671</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>1,572,254</u>	<u>1,191,305</u>
ACTIF NET			
Actif net investi en immobilisations corporelles		3,124	4,477
Actif net non grevé d'affectation		<u>(16,494)</u>	<u>27,168</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET		<u>(13,370)</u>	<u>31,645</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$	<u>1,558,884</u>	<u>1,222,950</u>

Approuvé par les administrateurs:

_____, Administrateur _____, Administrateur

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	\$ (45,015)	\$ (1,578)
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports reportés	(25,650)	(16,241)
Revenu de placements réinvesti	(27)	(30)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>27,003</u>	<u>16,981</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	(43,689)	(868)
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(1,761)	7,516
Taxes sur les produits et services	(2,687)	(10,338)
Frais payés d'avance	835	(3,033)
Salaires et cotisations sociales à payer	88,865	25,322
Comptes fournisseurs et charges à payer	(90,795)	77,457
Revenus reportés	<u>401,402</u>	<u>934,988</u>
	<u>352,170</u>	<u>1,031,044</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés	<u>7,127</u>	<u>88,904</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	<u>(7,127)</u>	<u>(88,904)</u>
 Augmentation nette de l'encaisse	352,170	1,031,044
 Encaisse au début de l'exercice	<u>1,112,529</u>	<u>81,485</u>
 Encaisse à la fin de l'exercice	\$ <u>1,464,699</u>	\$ <u>1,112,529</u>

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

La mission de la Société réseau santé Alberta est d'agir sur les décisions touchant l'accès à la santé ainsi que le mieux-être personnel et collectif des francophones de l'Alberta. Elle renforce les liens avec les principaux intervenants en santé, développe et solidifie les capacités de la communauté, réalise des rapprochements entre le système de santé et la communauté.

L'organisme est exonéré des impôts sur le revenu.

L'organisme retire 98 % (2025 - 99 %) de ces revenus de deux bailleurs de fonds.

2. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif applicables à une entité qui poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qui sera en mesure de réaliser son actif et de s'acquitter de son passif dans le cours normal de ses activités. Cependant, l'utilisation des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif applicables à une entreprise en activité est potentiellement inappropriée, car il existe un doute important quant à la capacité de l'entité à poursuivre ses activités. Compte tenu de l'importance du déficit des revenus par rapport aux dépenses accumulées au cours des dernières années et du fait que le passif courant de la Société excède son actif courant de 17 155 \$, la capacité de la Société à réaliser son actif et à s'acquitter de son passif dépend du soutien continu de ses bailleurs de fonds. La direction a adopté un plan de diversification des revenus et est convaincue que les fonds nécessaires pourront être obtenus auprès d'autres sources pour s'acquitter du passif courant. Les états financiers ne tiennent pas compte des ajustements qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation n'était pas appropriée, car la direction estime que les mesures décrites ci-dessus atténueront l'effet des conditions qui soulèvent des doutes quant à la pertinence de cette hypothèse.

3. SOMMAIRE DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la société ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif (NCOSBL) et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilisation des produits

- a) L'organisme a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Selon cette méthode, les apports affectés à des charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés en produits de la période où sont engagées les charges connexes.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquit.

Les revenus de placements, qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, consistent de produits d'intérêts.

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 mars 2026

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- b) Les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Instruments financiers

- c) L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.
- Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse, les comptes clients et les parts sociales.
- Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs, charges à payer.
- Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Apports reçus sous forme de services et matériel

- d) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de matériel sont évalués à leur juste valeur.

Utilisation d'estimations

- e) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Immobilisations corporelles

- f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	3 ans	Amortissement linéaire
Fournitures de bureau	5 ans	Amortissement linéaire
Améliorations locatives	2 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

Dépréciation

- g) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Répartition des frais de soutien administratifs

- h) L'organisme répartit les coûts de soutien administratif à chaque programme en déterminant la base appropriée pour l'imputation de chaque dépense et applique cette base de façon constante chaque année. Les dépenses telles que les salaires, loyers et frais de bureau sont répartis selon les montants alloués par le bailleur de fonds ainsi que du budget approuvé par le conseil d'administration.

4. RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque.

Risque de liquidité :

Le risque a augmenté cette année due à l'augmentation des soldes des comptes fournisseurs et charges à payer.

5. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATION EXTERNE

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - revenus reportés	\$ 1,336,390	\$ 934,988
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>128,309</u>	<u>177,541</u>
TOTAL DE L'ENCAISSE	<u>\$ 1,464,699</u>	<u>\$ 1,112,529</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2026</u>	<u>2025</u>
Matériel informatique	\$ 71,375	\$ 41,844	\$ 29,531	\$ 40,909
Fournitures de bureau	23,759	12,874	10,885	13,995
Améliorations locatives	<u>53,885</u>	<u>24,029</u>	<u>29,856</u>	<u>35,244</u>
	<u>\$ 149,019</u>	<u>\$ 78,747</u>	<u>\$ 70,272</u>	<u>\$ 90,148</u>

7. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'organisme détient trois cartes de crédit ayant une limite de crédit autorisé de 30,000\$ et portant un taux d'intérêt de 16.99%.

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

8. REVENUS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Gouvernement de l'Alberta	\$ <u>934,988</u>	\$ <u>2,550,000</u>	\$ <u>2,148,598</u>	\$ <u>1,336,390</u>

9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les apports affectés avec lesquels les améliorations locatives des locaux de l'organisme ont été achetées. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Balance d'ouverture	\$ 85,671	\$ 13,008
Subvention reçue	7,127	88,904
Montants amortis au revenu	<u>(25,650)</u>	<u>(16,241)</u>
Balance de fermeture	\$ <u>67,148</u>	\$ <u>85,671</u>

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Un contrat a été accordé à une entreprise contrôlée par un membre du conseil d'administration pour des services de présentation d'ateliers de santé en français pour un total \$ 17 200 (2025 - \$ 30 000)

Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés à la date de la transaction.

11. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La société a conclu divers contrats de service à prix fixe relatif aux projets de l'entente bilatérale pour un montant total à payer dans les prochains exercices d'un montant total de \$ 426 788 .

12. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé en vertu de baux pour la location d'espace de bureau qui se terminera en septembre et décembre 2026 ainsi qu'un bail se terminant en juin 2030. Conformément au terme des baux, les montants à payer jusqu'à l'échéance sont présentés ci-dessous.

2027	\$ 31,073
2028	22,973
2029	22,973
2030	<u>5,743</u>
	<u>82,762</u>

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA

Produits et charges par projets
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

	Réseautage	Petite Enfance	Entente bilatérale	TOTAL 2026
PRODUITS				
Gouvernement de l'Alberta	\$ -	\$ -	\$ 2,141,471	\$ 2,141,471
Société Santé en Français	280,677	13,333	-	294,010
Intérêts	159	-	26,922	27,081
Amortissement des apports reportés (Note 9)	4,900	-	20,750	25,650
Commandites	3,250	-	-	3,250
Total des produits	288,986	13,333	2,189,143	2,491,462
CHARGES				
Subventions (Note 10)			975,952	975,952
Salaires et charges sociales	237,843	13,333	598,876	850,052
Honoraires	16,400		412,497	428,897
Loyer et services publics (Note 12)	22,333		39,022	61,355
Frais de déplacements	8,170		31,774	39,944
Formation pratique	5,674		24,679	30,353
Frais d'activités	8,585		20,045	28,630
Frais de publicité et promotion	7,229		20,205	27,434
Amortissement des immobilisations corporelles	6,405		20,598	27,003
Frais de bureau	6,473		14,854	21,327
Frais professionnels	5,561		13,813	19,374
Télécommunications	4,779		6,703	11,482
Cotisations et abonnements	2,611		8,037	10,648
Assurances	1,815		1,396	3,211
Intérêts bancaires	123		692	815
Total des charges	334,001	13,333	2,189,143	2,536,477
Insuffisance des produits sur les charges	\$ (45,015)	\$ -	\$ -	\$ (45,015)